

## Communiqué de presse de la Commission sur l'utilisation des Fonds structurels au Portugal (28 octobre 1997)

**Légende:** Le 28 octobre 1997, suite à l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des fonds structurels alloués au Portugal pour la période 1994-1999, la Commission européenne souligne dans un communiqué de presse les bons résultats atteints, notamment en termes de création d'emplois.

**Source:** RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [15.10.2007]. IP/97/922. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/searchAction.do>.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/communique\\_de\\_presse\\_de\\_la\\_commission\\_sur\\_l\\_utilisation\\_des\\_fonds\\_structurels\\_au\\_portugal\\_28\\_octobre\\_1997-fr-59071b5f-ec5b-45f3-9d95-1d223268b1d1.html](http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_de_la_commission_sur_l_utilisation_des_fonds_structurels_au_portugal_28_octobre_1997-fr-59071b5f-ec5b-45f3-9d95-1d223268b1d1.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

## Le Portugal fait bon usage des Fonds structurels communautaires (Bruxelles, le 28 octobre 1997)

L'utilisation des Fonds structurels de l'Union européenne au Portugal est un succès. C'est ce qui ressort de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des fonds alloués au Portugal pour la période de programmation 1994-1999. A la fin de 1996, quelque 6 milliards d'Ecus, soit 40% de l'aide communautaire accordée pour l'ensemble de la période (14,3 milliards d'Ecus à prix 97) avaient déjà été dépensés. En outre, les indicateurs-clés montrent que les résultats obtenus dépassent souvent les prévisions initiales. Par exemple, 35.000 emplois en moyenne ont été créés annuellement grâce au soutien des Fonds structurels (soit 2,5% de l'emploi total au Portugal) alors que les prévisions ne dépassaient pas les 17.000 emplois. La construction d'autoroutes et de routes principales représente déjà 74% de l'objectif prévu pour 1999. Dans le secteur des télécommunications, le taux d'équipement téléphonique moyen de l'Union (42 postes pour 100 habitants) est d'ores et déjà atteint alors que l'on n'espérait pas y parvenir avant 1999.

"La mise en œuvre de Fonds Structurels en Portugal place le Portugal parmi les Etats Membres qui utilisent le mieux les Fonds communautaires. Pour rendre l'utilisation des Fonds encore plus efficace dans le futur, notre défi sera de faire plus d'efforts dans les domaines de l'éducation et de la formation ainsi que de réduire les différents niveaux de développement entre les régions de la côte et de l'intérieur du pays", a souligné Monika Wulf-Mathies, Commissaire européenne responsable pour la Politique Régionale.

Sur base d'une évaluation indépendante, les représentants de la Commission européenne et les autorités portugaises ont fait le point sur la mise en œuvre des Fonds structurels alloués par l'Union européenne au Portugal à mi-parcours (mid-term review) et ont procédé aux réorientations utiles. Il apparaît ainsi que les lignes directrices d'intervention arrêtées en 1994 restent globalement valables.

Les ajustements décidés résultent de l'importance désormais accordée à l'emploi et à la meilleure utilisation des crédits alloués. Essentiellement quatre grandes préoccupations sont concernées: favoriser la création d'emplois, renforcer les interventions dans le domaine de l'environnement, aider à l'introduction des nouvelles technologies au Portugal, en particulier pour la société de l'information et pour les Petits et Moyennes Entreprises (PME), et compléter certaines infrastructures de transport de base.

### **Concrètement, les principales modifications sont les suivantes:**

- renforcement du programme "Education" à raison de 23,6 millions d'Ecus, afin notamment de construire 1200 nouvelles salles de classe dans les écoles;
- renforcement du programme "Formation professionnelle et Emploi" de 35,7 millions d'Ecus, dont 5,1 millions d'Ecus en faveur de la formation dans le domaine du tourisme;
- renforcement du sous-programme "Industrie" de 46 millions d'Ecus;
- dotation supplémentaire de 133 millions d'Ecus pour les programmes régionaux, dont 44 % seront affectés à l'environnement (traitement des eaux et des déchets urbains et industriels);
- renforcement du sous-programme "Télécommunications" à hauteur de 9,4 millions d'Ecus, dont 7,1 pour la création d'une nouvelle mesure destinée à la société de l'information. Cette mesure visera à promouvoir la liaison entre les écoles et le réseau Internet, le développement du commerce électronique, ainsi que des projets pilotes pour favoriser l'information des citoyens sur les services publics dans certaines agglomérations;
- renforcement du sous-programme "Transports" de 34 millions d'Ecus destinés à la liaison ferroviaire nord/sud et à l'extension du métro de Lisbonne;
- renforcement de 17,8 millions d'Ecus pour les initiatives locales en faveur de l'emploi dans le cadre du

Programme pour la Promotion du Développement Régional.

En outre, une aide complémentaire de 9,3 millions d'Ecus est prévue en faveur de la région des Açores pour tenir compte des besoins prioritaires de l'agriculture dans les îles concernées.

Etant entendu qu'il ne s'agit pas d'augmenter la somme globale allouée au Portugal dans le cadre des fonds structurels pour la période concernée, des coupures dans un certain nombre de programmes sont nécessaires afin de permettre les réallocations visées ci-dessus. Les principaux domaines concernés sont l'énergie (-13,8 millions d'Ecus), la formation dans le domaine agricole (-30,5 millions d'Ecus), le commerce (-50 millions d'Ecus), et le développement local agricole (-15 millions d'Ecus).

De plus les modifications décidées sont couvertes par l'utilisation d'une réserve et des crédits constituée pour compenser l'inflation.

Il incombe maintenant aux Comités de Suivi, d'une part de procéder aux reprogrammations financières nécessaires, d'autre part d'approfondir les améliorations qualitatives à apporter aux différents programmes, sur base notamment des résultats des évaluations indépendantes de chaque programme. Seront particulièrement prises en considération les actions en faveur de l'égalité des chances et la mise en œuvre d'actions de diffusion de l'innovation dans les PME.